Police

POLICE LOCALE
Police Famenne-Ardenne n° 5300

Rue des Trois Bosses, 4
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 310 328
Courriel : eric.rousselle@marche.be
Site : www.policefamenne-ardenne.be

AVIS DE PUBLICATION

MARCHE-EN-FAMENNE Le vendredi 13 octobre 2023

La modification budgétaire ordinaire numéro 2 et la modification budgétaire extraordinaire numéro 2 de l'exercice 2023 de notre zone de police ont été votées par le Conseil de police ce vendredi 13 octobre 2023.

En vertu de l'article 242 de la nouvelle loi communale, rendu applicable aux zones de police par l'article 34 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, quiconque a la possibilité de prendre connaissance du budget de la zone de police.

Ces documents peuvent être consultés de 3 manières :

- du lundi au vendredi de 8 à 17 heures, dans les bureaux de la direction des ressources de la zone de police, sis Rue des Trois Bosses, 4 à 6900 Marche-en-Famenne ;
- sur le facebook de la Zone de police Famenne-Ardenne : https://www.facebook.com/zonedepoliceFamenneArdenne/ ;
- sur le site de la Zone de police Famenne-Ardenne : https://www.police.be/5300/Actualités ;

Pour le Collège de police,

Daniel SOMMELETTE
Chef de Zone

Véronique LEONARD
Présidente